



## APPEL A CANDIDATURES AGREMENT DES SOCIETES DE GARDIENNAGE 2018

### Documents à transmettre pour l'étude des dossiers.

Dans le cadre de l'organisation des compétitions officielles de la saison 2018, la Ligue Réunionnaise de Football (LRF) lance un appel à candidatures pour l'agrément des sociétés de gardiennage référencées à la Réunion pour les rencontres sportives de type « Coupe ».

Les Entreprises candidates à cette procédure d'agrément doivent faire parvenir au siège de la LRF : **1, Route de la Digue – 97490 SAINTE CLOTILDE**, les documents énumérés ci- dessous, **à l'attention de la Régionale Sportive :**

- Une présentation de votre société, une présentation des moyens matériels, une présentation des tenues et effectifs de l'entreprise ainsi qu'un organigramme interne.
- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K BIS).
- L'Autorisation d'exercer de la profession de gardiennage délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).
- L'Agrément du gérant ou du dirigeant de votre Société
- L'Attestation d'assurance de responsabilité civile garantissant le risque RC des salariés.
- La liste des Agents de votre Société comportant le **Nom/Prénom/Date de naissance et le numéro de carte professionnelle.**
- Copie de la Carte d'Agent Cynophile pour les maîtres-chiens (si votre effectif en comporte)